



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-huitième session

7-10 mars 2017

Point 3 l) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises à la Commission pour examen et décision : Programme de comparaison internationale

Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2016/220 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale, qui est soumis à la Commission de statistique pour examen. Le rapport donne un aperçu des activités du Programme comme suite à la décision prise par la Commission à sa quarante-septième session, par laquelle celle-ci en a fait un élément permanent du programme statistique mondial. Il présente également les efforts faits aux niveaux mondial et régional pour mener à bien les activités intermédiaires, préparer le cycle de comparaison de 2017 et faire du Programme un programme permanent. Il décrit les initiatives prises à cet égard en matière de gouvernance, de renforcement des capacités et de sensibilisation, ainsi que les activités techniques. La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis à ce jour, à prendre note de la création du cadre de gouvernance du Programme et de ses organes, et à approuver la proposition tendant à modifier la composition du Conseil de direction.

* E/CN.3/2017/1.



Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

I. Introduction

1. Les participants à la quarante-septième session de la Commission de statistique, qui s'est tenue en mars 2016, ont débattu de l'avenir du Programme de comparaison internationale, à la lumière des recommandations formulées par les Amis de la présidence à la suite de l'évaluation du Programme de 2011.

2. La Commission de statistique a fait du Programme un élément permanent du programme statistique mondial en vue de produire des séries chronologiques fiables sur la parité de pouvoir d'achat (PPA) plutôt que des données de référence indépendantes, d'améliorer la qualité des données, de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et de promouvoir la franchise et la transparence.

3. Depuis l'achèvement du cycle de 2011 du Programme, certaines régions ont effectué, ou sont en passe de finaliser, des comparaisons régionales provisoires. À compter de 2017, à l'échelle mondiale, les comparaisons seront faites régulièrement à des intervalles plus fréquents. L'objectif est de favoriser l'exécution du Programme grâce à la méthode des enquêtes en continu, afin de réduire la charge qui pèse sur les organismes nationaux de statistique et de rendre plus souple la réalisation des enquêtes selon les conditions particulières des pays participants.

4. La Commission de statistique a souligné qu'il fallait mieux intégrer le Programme dans les programmes nationaux de statistique, y compris les enquêtes relatives au Programme et à l'indice des prix à la consommation en vue d'améliorer la cohérence des statistiques de prix et d'alléger les pressions exercées par le Programme sur les organismes nationaux de statistique.

5. Sur la base de l'évaluation menée par le groupe des Amis de la présidence sur le cycle de 2011, la Commission de statistique est convenue en outre que la méthode de la gouvernance fédérée exercée avec des partenaires aux niveaux mondial, régional et national s'était révélée adéquate pour assurer la bonne mise en œuvre du Programme. En conséquence, elle a décidé de maintenir le système de gouvernance fédérée et de faire en sorte qu'il soit davantage axé sur les pays, sans exclusive, participatif et transparent, ainsi que plus léger et adaptable pour répondre aux besoins d'un programme permanent en évolution.

6. Le présent rapport fait, à l'attention de la Commission, le point complet sur les efforts faits aux niveaux mondial et régional pour mener à bien les activités intermédiaires, préparer le cycle de comparaison de 2017 et faire du Programme un programme permanent. Il est organisé en cinq sections : gouvernance du Programme; préparatifs du cycle de 2017 du Programme; travaux de recherche; utilisation des données en matière de PPA; activités de diffusion des connaissances et de sensibilisation.

II. Gouvernance du Programme de comparaison internationale

Cadre de gouvernance et ses organes

7. Le mandat général du cadre de gouvernance du Programme est de veiller à ce que les efforts faits aux niveaux mondial, régional et national pour produire des estimations fiables de la PPA et des mesures connexes des dépenses réelles se conforment aux politiques, procédures, méthodes et normes d'assurance de la qualité approuvées, et que les estimations soient produites de manière efficace, en fonction des ressources disponibles.

8. Le Programme, exécuté sous les auspices de la Commission de statistique, est placé sous le contrôle général du Conseil de direction et bénéficie des conseils d'un groupe consultatif technique et de ses équipes spéciales. Les organismes d'exécution aux niveaux mondial, régional et national, ainsi qu'Eurostat et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), se chargent de la coordination et de la mise en œuvre du Programme.

9. La Banque mondiale a accepté d'assumer le rôle d'organisme d'exécution mondial et de mettre en place un service permanent mondial du Programme, chargé d'assurer la coordination et la mise en œuvre mondiales du Programme et de remplir les fonctions de secrétariat pour les différents organes de gouvernance. Les organismes d'exécution régionaux sont à ce jour la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque asiatique de développement (BASD), le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

10. Pour garantir une coordination efficace entre les institutions mondiales et régionales, la Commission de statistique a créé le Groupe de coordination interinstitutions du Programme, dont sont membres la Banque mondiale, les organismes d'exécution régionaux, Eurostat, l'OCDE et le Fonds monétaire international (FMI).

Réunions sur la gouvernance et la coordination

11. Les organismes mondiaux et régionaux qui coordonnent les activités du Programme se sont réunis à New York le 6 mars 2016 pour discuter des activités intermédiaires en cours aux niveaux mondial et régional ainsi que de la mise en œuvre future du Programme. Les principales parties prenantes du Programme se sont également rassemblées au Siège de New York le 10 mars 2016 en vue d'examiner les mesures à prendre dans l'immédiat pour organiser le cycle de 2017 du Programme et introduire le modèle d'enquête en continu, à la suite des décisions prises à la quarante-septième session de la Commission de statistique.

12. La première réunion du Groupe de coordination interinstitutions du Programme s'est tenue les 9 et 10 mai 2016. Ses principaux objectifs étaient d'examiner le projet de mandat du Groupe et de discuter des plans mondiaux et régionaux relatifs au cycle de 2017 du Programme. La deuxième réunion du Groupe s'est tenue à Washington du 27 au 29 septembre 2016 et avait pour a) de discuter des préparatifs, des calendriers et des budgets régionaux et mondiaux concernant le cycle de 2017 du Programme; b) d'examiner la documentation opérationnelle du

cycle de 2017 relative aux activités d'enquête sur les prix et de comptabilité nationale; c) débattre le projet de programme de recherche en matière de PPA et passer en revue les progrès accomplis à ce jour. Une réunion d'experts s'est tenue le 29 septembre 2016, en marge de la deuxième réunion du Groupe de coordination, afin d'examiner les méthodes permettant de calculer les PPA annuelles et d'établir des séries chronologiques.

13. La réunion inaugurale du Conseil de direction du Programme a eu lieu à Washington le 15 novembre 2016. Le Conseil a élu en tant que ses coprésidents le Ministère des statistiques et de la mise en œuvre des programmes de l'Inde et Statistics Austria pour le premier cycle de trois ans, jusqu'à la fin de 2019. Il a approuvé le cadre de gouvernance du Programme et les mandats des organes de gouvernance, a créé le Groupe consultatif technique et a pris note de l'état d'avancement des préparatifs et du calendrier pour le cycle de 2017 du Programme, ainsi que du budget et de l'état du financement. Il a décidé que sa réunion annuelle de 2017 se tiendrait en Chine.

Proposition de modification de la composition du Conseil de direction

14. Comme l'a recommandé la Commission de statistique à sa quarante-septième session, le Conseil se compose de statisticiens en chef ou des directeurs de la statistique de 11 organismes d'exécution nationaux, qui représentent leurs régions du Programme. La mise en place d'un système de rotation entre les régions où le Programme est exécuté permet au fil du temps de conférer au Conseil une large représentativité. Chaque rotation dure trois ans. Outre les 11 organismes d'exécution nationaux, 5 organisations internationales et régionales sont également membres du Conseil, à savoir la Banque mondiale, le FMI, la Division de statistique et deux membres du Groupe de coordination interinstitutions siégeant par roulement.

15. Le système de rotation des membres du Groupe de coordination interinstitutions ne tient pas compte du fait que les directives opérationnelles des banques régionales de développement, qui sont également des donateurs du Programme, les obligent à être représentées en permanence dans tout organe de contrôle des programmes qu'elles financent. Lors de sa réunion inaugurale tenue le 15 novembre 2016, le Conseil de direction a examiné la question et a proposé une modification de sa composition pour résoudre le problème. Dans le cadre du système proposé, la composition du Conseil passe de 16 à 18 sièges. Les organismes détiennent sept sièges : a) trois sièges pour la Banque mondiale, le FMI et la Division de statistique; b) un siège pour la BAfD et un pour la BAsD; c) un siège détenu par roulement par le programme conjoint en matière de PPA d'Eurostat et de l'OCDE; c) un siège détenu par roulement par les petits programmes régionaux pour veiller à ce qu'ils soient régulièrement représentés au Conseil. La CEPALC, la CESAO et CIS-STAT occupent ce siège à tour de rôle.

16. Cette modification proposée dans la composition du Conseil est donc présentée à la Commission, pour examen et approbation.

III. Préparatifs du cycle de 2017 du Programme

Démarche adoptée pour le cycle de 2017

17. L'enquête en continu, recommandée par le groupe des Amis de la présidence et adoptée par la Commission de statistique, répartit sur trois ans la collecte de données sur les prix, afin d'alléger la charge qui pèse sur les pays pour toute année civile donnée, et permet de faire des comparaisons à l'aide d'une combinaison de données réelles et extrapolées qui ont été collectées pendant trois ans. Le Groupe de coordination interinstitutions a examiné les plans visant à appliquer la recommandation de la Commission de statistique et est convenu que le Programme adopterait progressivement la méthode d'enquête en continu, tout en donnant aux régions la marge de manœuvre nécessaire pour mener des enquêtes sur trois ans, en fonction de leur situation particulière. Les régions ou les pays ont ainsi le temps de rattraper leur retard si besoin est. À long terme, le succès de cette méthode permettra des comparaisons régionales et mondiales plus fréquentes.

18. Pour le cycle de 2017 du Programme, le plan consiste à mener des enquêtes sur les prix en 2017 et en 2018 et à intégrer les données sur les prix issues des enquêtes intermédiaires menées en 2016 dans diverses régions, dans la mesure du possible. Le Groupe de coordination est convenu que les régions pourraient utiliser ces données, en plus de celles provenant d'enquêtes prévues pour 2017-2018, pour produire les résultats du cycle de 2017 du Programme. Les données sur les prix recueillies en 2016 peuvent être extrapolées pour 2017, tandis que les données recueillies en 2018 peuvent être rétro-extrapolées pour 2017 ou se référer à 2017. À partir du cycle de 2017, les comparaisons mondiales commenceront à se faire plus fréquentes, la méthode des enquêtes en continu sera appliquée et des résultats seront générés tous les trois ans, pour les années de référence 2020, 2023 et ainsi de suite.

19. Conformément à la recommandation de la Commission de statistique, aucun changement majeur ne sera apporté à la méthode de calcul des PPA pendant le cycle de 2017. Un programme de recherche portant sur le Programme sera mis au point par le Groupe consultatif technique et le Groupe de coordination interinstitutions et visera principalement à court terme à affiner les méthodes et les procédures afin d'améliorer la qualité des estimations et de produire des séries chronologiques sur les PPA.

Calendrier global

20. Le calendrier du cycle de 2017 du Programme couvre la période allant de 2016 à 2019 et comporte trois grandes étapes. La première étape porte sur la gouvernance, les arrangements institutionnels et l'élaboration de la documentation opérationnelle. Ces activités étaient pour la plupart achevées en décembre 2016.

21. La deuxième étape consiste à mener des enquêtes sur les prix et à compiler des données de comptabilité nationale sur les dépenses. La principale enquête sur les prix et les biens et services des ménages sera effectuée en 2017 et aux deux premiers trimestres de 2018 pour certaines régions, exception faite de l'Asie occidentale, qui a recueilli des données sur les prix en 2016 et les extrapolera pour 2017. D'autres enquêtes sur les prix, y compris la location et le volume des logements, la rémunération des fonctionnaires, les machines et le matériel, et les travaux de construction et de génie civil, seront menées du deuxième trimestre de 2017 au troisième trimestre de 2018. Les données de la comptabilité nationale

seront compilées et validées du premier trimestre de 2017 au troisième trimestre de 2019.

22. La troisième étape consiste à établir les résultats régionaux et mondiaux préliminaires et finaux. D'ici à la fin de 2018, les séries chronologiques des PPA mondiales pour 2012-2016 seront produites en mettant en relation les résultats régionaux provisoires, lorsqu'ils sont disponibles. Les résultats mondiaux finaux pour 2017 devraient être publiés d'ici à la fin de 2019.

Progrès réalisés dans l'élaboration de la documentation opérationnelle

23. Le Groupe de coordination interinstitutions a examiné la classification des dépenses de produit intérieur brut (PIB) utilisée pour les cycles 2005 et 2011 et l'a quelque peu actualisée pour tenir compte des enseignements tirés des cycles précédents, l'aligner sur le Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 et maintenir la cohérence avec la classification des dépenses d'Eurostat, qui a récemment été révisée. La révision sera finalisée en décembre 2016.

24. Afin d'appuyer les activités, sur le terrain ou autre, que les pays mènent dans le cadre du cycle de 2017, le Groupe de coordination a actualisé et affiné les listes mondiales des produits de base et les questionnaires d'enquête sur la consommation des ménages, les administrations publiques et la formation brute de capital fixe. Le questionnaire d'enquête de référence, le modèle de rapport sur les statistiques de dépenses, et le questionnaire d'assurance qualité de la comptabilité nationale ont également été mis à jour et ajustés au moyen d'un processus d'examen itératif. Celui-ci vise à réduire la charge qui pèse sur les organismes nationaux de statistique, à tenir compte des enseignements tirés des activités intermédiaires et des précédents cycles par les régions et les pays, à clarifier et à préciser les définitions et les questions et à harmoniser la notation, les fonctionnalités et la conception afin de faciliter l'utilisation des questionnaires, sans introduire de changements dans la méthode. Toute la documentation opérationnelle a été élaborée et sera distribuée aux pays en décembre 2016.

État d'avancement des programmes régionaux et activités de renforcement des capacités

Afrique

25. Pour le cycle de 2017 du Programme, la région a l'intention de recueillir toutes les données sur les prix en 2017 et de poursuivre chaque année la collecte de données relatives à la consommation des ménages, afin de garantir la qualité des données et de faire progresser l'intégration des activités portant sur le Programme et l'indice des prix à la consommation. Cinquante-trois pays au total devraient prendre part au cycle de 2017, mais rien ne garantit que l'Érythrée et la Libye y participeront. Une réunion technique de l'équipe spéciale de la BAfD sur le Programme et du service permanent mondial du Programme a eu lieu en novembre 2016 en vue de préparer le cycle de 2017 du Programme en Afrique. Un atelier régional à l'intention des pays participants est prévu pour janvier 2017.

Asie et Pacifique

26. Au total, 20 pays participent à l'exercice de mise à jour intermédiaire pour 2015-2016, tandis que 22 devraient prendre part au cycle de 2017 du Programme, y

compris les plus grands pays de la région. La collecte de données sur les prix aux fins de la mise à jour se poursuivra jusqu'à la fin de 2016 et l'examen final de 2016 du poids de la comptabilité nationale sera réalisé au quatrième trimestre de 2017. Les résultats de l'exercice intermédiaire doivent être publiés au premier trimestre de 2018. En 2016, deux ateliers régionaux ont été organisés, l'un à Bangkok en juin et l'autre à Manille en septembre. Les préparatifs opérationnels du cycle de 2017 du Programme ont été lancés lors de l'atelier de septembre par des discussions sur un échantillonnage de référence et sur un plan de travail provisoire. La réunion des chefs des organismes d'exécution nationaux est prévue pour janvier 2017 à Hanoï et marquera le début du cycle de 2017 dans la région. La collecte de données sur les prix aux fins du cycle de 2017 commencera au deuxième trimestre de 2017. La BASD travaille également avec les États sur les PPA à l'intérieur des pays, les PPA liées à la pauvreté et l'élaboration de tableaux des ressources et des emplois dans 19 pays.

Communauté d'États indépendants (CEI)

27. La CEI a procédé à une comparaison régionale intermédiaire pour l'année de référence 2014. La publication des résultats régionaux de 2014 est prévue pour décembre 2016 ou janvier 2017, selon la disponibilité des estimations finales du PIB. Les résultats de 2014 seront mis en relation avec ceux de l'OCDE par l'intermédiaire de la Fédération de Russie. Deux réunions régionales ont été organisées pendant la période considérée : la première, tenue en avril sur la mise en œuvre du SCN 2008 dans le contexte des prescriptions du Programme, et la deuxième, tenue à Minsk en octobre, sur l'analyse de la qualité des statistiques de prix. Les chefs de gouvernement des pays de la CEI ont officiellement approuvé le lancement du cycle de 2017 à leur réunion qui s'est tenue à Minsk en octobre 2016. Dix pays devraient prendre part à la comparaison, notamment le Turkménistan et l'Ouzbékistan, qui n'ont pas participé aux exercices de 2011 et de 2014. La prochaine réunion sur le Programme est prévue pour mars 2017 à Moscou.

Amérique latine et Caraïbes

28. Pendant la période intermédiaire, un certain nombre de pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont reçu une assistance technique concernant les prix à la consommation et la comptabilité nationale, en prévision des futurs cycles du Programme. Une séance d'information s'est tenue dans le cadre de la Conférence statistique des Amériques organisée par la CEPALC en juin 2016 à Santiago, afin de communiquer des informations aux chefs des organismes nationaux de statistique sur la méthode de l'enquête en continu et d'autres aspects du cycle de 2017. Une session sur le cycle de 2017 du Programme a eu lieu lors du séminaire de la comptabilité nationale organisé par la CEPALC à Santiago en novembre 2016, afin de débattre des dimensions institutionnelles et opérationnelles du cycle de 2017 en Amérique latine et dans les Caraïbes. On a également, entre autres choses, identifié les éléments inclus dans les enquêtes régionales sur l'Amérique latine et les Caraïbes et évalué les outils de traitement des données. Ces activités seront achevées d'ici à la fin de 2016. Au total, 40 pays, 18 en Amérique latine et 22 dans les Caraïbes, sont censés participer au cycle de 2017. Un atelier régional à l'intention des pays participants est prévu pour mars 2017.

Asie occidentale

29. Les activités intermédiaire pour l'année de référence 2016 progressent comme prévu, couvrant 14 pays d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord. Les résultats devraient être publiés en décembre 2017. L'objectif global est d'établir des séries chronologiques des PPA pour la période 2011-2016, en se fondant sur les données recueillies lors du cycle de 2011 du Programme et des activités intermédiaires, et de poursuivre la production annuelle des PPP pour 2017 et au-delà. Pour le cycle de 2017, les activités devraient être étendues à 18 pays, y compris des pays d'Afrique du Nord. Les données relatives à la consommation des ménages recueillies en 2016 seront utilisées pendant le cycle de 2017, tandis que les autres données nécessaires seront collectées et compilées en 2017. En 2016, deux ateliers régionaux ont été organisés, l'un à Istanbul en janvier et l'autre au Caire en septembre. Le prochain atelier régional sur la validation des données de 2016 relatives aux prix est prévu pour janvier 2017. La CESAO collabore également avec les États concernant les PPA à l'intérieur des pays et la production d'un indice harmonisé des prix à la consommation.

Programme conjoint Eurostat-OCDE en matière de parité de pouvoir d'achat

30. Eurostat s'emploie actuellement à calculer et à publier les résultats passés révisés en fonction de la nouvelle classification des rubriques de base, sur la méthode de la PPA introduite ces dernières années et sur les données de la comptabilité nationale révisées conformément au système européen des comptes (SEC 2010). En fournissant des comparaisons sur la Géorgie et l'Ukraine et en les mettant en relation avec d'autres pays qu'il étudie, Eurostat assurera la participation de ces deux pays au cycle de 2017 du Programme. L'OCDE s'oriente actuellement vers une méthode d'enquête intégrale en continu, sauf pour les biens d'équipement, qui consiste à calculer les résultats chaque année plutôt que de calculer des résultats détaillés tous les trois ans comme auparavant. Trois réunions et ateliers régionaux ont été organisés au cours de la période considérée : la réunion de l'OCDE sur la PPA pour les pays non européens, tenue en avril 2016 à Aguascalientes (Mexique); l'atelier d'Eurostat sur la PPA tenu en mai 2016 à Paris; la réunion du groupe de travail d'Eurostat sur la PPA tenue en novembre 2016 à Luxembourg. Deux pays d'Amérique latine, la Colombie et le Costa Rica, seront bientôt pris en compte dans les comparaisons de l'OCDE, ce qui nécessite une étroite coopération entre l'OCDE et la CEPALC en vue de garantir la crédibilité des résultats pour ces pays en transition. Pour le cycle de 2017, 51 pays participent au programme conjoint d'Eurostat et de l'OCDE en matière de PPA (37 coordonnés par Eurostat, 12 par l'OCDE, plus la Géorgie et l'Ukraine).

Îles du Pacifique

31. La participation des îles du Pacifique au cycle de 2017 du Programme n'a pas encore été confirmée. Elles s'efforceront de désigner une institution chargée de coordonner le Programme dans la région du Pacifique, ainsi que les sources de financement.

Situation financière

32. En ce qui concerne le financement, les principaux objectifs sont de créer un modèle de financement sur trois ans (2017-2019, 2020-2022, etc.) viable et durable

pour le programme permanent, d'allouer moins de fonds à la gouvernance et à la coordination et davantage à la production de données et à l'assurance de la qualité, et d'encourager l'augmentation progressive des financements nationaux, à mesure que les pays intègrent le Programme à leurs programmes de travail ordinaires.

33. Le coût du cycle de 2017, budgets mondiaux et régionaux inclus, est estimé à 24 millions de dollars, ce qui représente une réduction considérable par rapport au cycle de 2011, dont le budget s'élevait à environ 45 millions de dollars. Les organismes d'exécution aux niveaux mondial et régional ont commencé à lever des fonds pour garantir le financement nécessaire, dont une bonne partie manque encore. Au niveau mondial, la Banque mondiale a versé une contribution et des signes encourageants donnent à penser que le FMI et le Ministère du développement international du Royaume-Uni alloueront des fonds supplémentaires au Programme pour aider à combler le déficit de financement.

34. Au niveau régional, la BAfD devrait contribuer au financement de l'exécution du Programme en Afrique. Concernant l'Asie, la BAsD a obtenu un financement limité pour la première année de mise en œuvre; toutefois, d'autres sources de financement sont nécessaires pour mener à bien l'intégralité du cycle de 2017. Dans la CEI, bien que des efforts aient été faits pour obtenir des subventions du CIS-STAT et des pays participants, un appui financier supplémentaire est nécessaire. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les activités de collecte de fonds sont en cours. En Asie occidentale, les fonds disponibles couvrent partiellement le coût du cycle de 2017 et les pays du Conseil de coopération du Golfe apportent des contributions en nature en finançant leur propre participation à des ateliers et à des activités du Programme. Un appui financier supplémentaire sera cependant nécessaire pour mettre à exécution les activités du cycle de 2017.

IV. Travaux de recherche

Programme de recherche

35. La Commission de statistique a recommandé de n'apporter aucune modification méthodologique au cycle de 2017 du Programme, de façon à permettre des comparaisons dans le temps ainsi que la production de séries chronologiques de PPA fiables. Cela étant, il conviendrait de mettre en place un programme de recherche technique qui puisse orienter les travaux futurs, en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité des estimations de PPA et des données sous-jacentes, la production de séries chronologiques de PPA fiables, et la mise à profit des innovations.

36. Le Groupe de coordination interorganisations s'est penché sur un projet de programme de recherche du Programme, à sa deuxième réunion, tenue en septembre 2016. Le Groupe consultatif technique devrait se réunir dans les premiers mois de 2017 afin d'examiner de manière plus approfondie le programme de recherches. Dans l'intervalle, les travaux de recherche ont déjà démarré dans quelques domaines prioritaires, dont la construction de séries chronologiques de PPA, l'intégration des activités d'enquête sur l'IPC et le Programme, les PPA infranationales et les PPA en tant qu'instrument de mesure de la pauvreté.

Séries chronologiques

37. Le Programme ayant désormais pour objectif de produire des séries chronologiques de PPA, en commençant par établir des séries chronologiques pour la période 2012-2016 et en reliant entre eux les résultats provisoires obtenus d'ici à la fin de 2018, il est nécessaire de rechercher et d'adopter une stratégie à cet effet. À ce propos, les méthodes utilisées pour le calcul des PPA annuelles et la construction de séries chronologiques de PPA ont été examinées lors d'une réunion parallèle d'experts techniques qui s'est tenue en marge de la deuxième réunion des membres du Groupe de coordination interorganisations, en septembre 2016. Cette approche continuera d'être étudiée et sera examinée par le Groupe consultatif technique.

Intégration de l'indice des prix à la consommation et du Programme de comparaison international

38. L'harmonisation des activités liées à l'indice des prix à la consommation et de celles qui ont trait au Programme permettra d'alléger le fardeau que représente la collecte de données aux fins du calcul de l'IPC et d'obtenir des résultats plus compatibles et plus comparables. L'intégration des enquêtes sur l'IPC et de celles qui sont menées au titre du Programme permettra aussi d'utiliser ces études à d'autres fins, à l'échelle tant nationale qu'infranationale. À cet égard, une session consacrée aux synergies entre les indices de prix à la consommation et les PPA s'est tenue lors de la réunion du Groupe d'experts sur les IPC qui a eu lieu à Genève (Suisse), du 2 au 4 mai 2016. Les travaux de cette session ont été enrichis par les contributions des bureaux nationaux de statistique du Maroc, de Afrique du Sud et de la Cisjordanie et de Gaza, ainsi que par celles du Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT), de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

Parités de pouvoir d'achat à l'échelle infranationale

39. D'importants efforts sont actuellement consentis en vue de réaliser des estimations de niveaux de prix à l'échelle infranationale, au moyen de données par le Programme. L'utilisation de l'IPC aux fins de l'établissement de PPA infranationaux contribue au maintien du Programme dans les pays ainsi qu'à une meilleure harmonisation des processus liés au Programme et à l'IPC. Les PPA d'échelle infranationale peuvent aussi servir à l'estimation des niveaux infranationaux de pauvreté. À cet égard, une conférence internationale sur les PPA infranationales, le PIB réel et les comparaisons de conditions de vie, organisée par la faculté de finances et de sciences économiques de l'Université Jiangxi s'est tenue à Nanchang (Chine) du 12 au 14 octobre 2016. Les chercheurs et les experts y ont débattu de l'évolution récente des méthodes utilisées pour l'établissement de PPA infranationales et la mesure du produit intérieur brut réel ainsi que pour la comparaison des conditions de vie dans les villes et les provinces. En Asie, la Banque asiatique de développement a organisé, à l'échelle des pays, des sessions de formation qui ont eu lieu en Indonésie, en décembre 2015, et en Malaisie, en janvier 2016. Elle a aussi établi un document de recherche intitulé « Inter-Temporal and Spatial Price Indices for National and International Comparison Programs: The case of the Philippines » dans le cadre de la Semaine Asie-Pacifique sur les statistiques économiques, tenue en mai 2016, à Bangkok. En Asie occidentale, la CESAO a

fourni une assistance technique aux Émirats arabes unis, à l'Égypte et au Soudan afin de les aider à rassembler des données relatives aux PPA infranationales. Les travaux consacrés à ces parités se poursuivent dans différents pays dont l'Afrique du Sud, la Chine, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, le Soudan, la Thaïlande, la Tunisie et le Viet Nam.

40. Le seuil de pauvreté international retenu par la Banque mondiale est défini à partir des PPA relatives à la consommation des ménages établies par le Programme. Ce seuil a servi à la mesure du degré de réalisation de l'Objectif de développement durable n° 1 intitulé « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes ». Le Programme produit des PPA intéressant tous les secteurs de l'économie. Aussi, est-il important de savoir si ces PPA peuvent être rendues plus pertinentes aux fins de l'évaluation des niveaux de pauvreté. À ce propos, une réunion sur les PPA et la pauvreté s'est tenue en mai 2016 à Boston, en marge d'une conférence sur les comparaisons internationales de revenus, de prix et de niveaux de production. Ont participé à cette réunion, des spécialistes des PPA, des utilisateurs ainsi que des fonctionnaires de la Banque mondiale. Les résultats d'un projet de la Banque mondiale sur les PPA intéressant spécifiquement la pauvreté ont été examinés tandis que d'éminents experts spécialistes de ce domaine ont fourni un retour d'information et qu'un document de travail intitulé « Poverty-Specific PPPs in Africa » été établi à la fin de 2016. En Asie, La Banque asiatique de développement a mis la dernière main à son rapport dans lequel elle analyse essentiellement les PPA établies au moyen de la liste des indicateurs de pauvreté extraite de la liste des indicateurs de bien-être des ménages dressée lors du cycle de 2011 du Programme. Ce rapport examinera pour l'essentiel, la solidité des méthodes et des estimations proposées dans l'étude sur les PPA servant à la mesure des niveaux de la pauvreté que la Banque asiatique de développement a publiée en 2008. Ce rapport sera rendu public durant le premier trimestre de 2017.

V. Utilisation des PPA

Mesure de la pauvreté

41. Dans son rapport intitulé « Report of the Commission on Global Poverty », qui a été publié en octobre 2016, la Commission sur la pauvreté dans le monde a demandé que la Banque mondiale continue d'utiliser les PPA de 2011 pour mesurer la pauvreté dans le monde jusqu'à 2030. Les réserves exprimées par la Commission étaient la conséquence des ajustements majeurs effectués lors des cycles de référence successifs du Programme, qui avaient entraîné d'importantes révisions de séries. Ces changements correspondaient à l'objectif premier des précédents cycles du Programme, à savoir réaliser les meilleures estimations ponctuelles de PPA sans réellement se demander si elles étaient comparables par croisement d'indices de référence. Ainsi, si les méthodes ayant servi de toile de fond aux cycles successifs du Programme en 1993, 2005 et 2011 ont été à chaque fois améliorées, ces améliorations ont toutefois nui à la comparabilité entre indices de référence.

42. Toutefois, vu les changements rapides que connaît l'économie mondiale, l'utilisation des mêmes estimations de PPA de référence pour mesurer la pauvreté dans le monde tout au long des quinze prochaines années, est loin d'être une solution optimale, dans la mesure où l'actualisation du seuil de pauvreté ne reflétera pas réellement l'évolution du coût relatif de la vie dans les pays. Dans sa réponse, la

Banque mondiale a indiqué qu'elle entendait donner suite à cette recommandation, mais qu'elle se réserverait la possibilité d'utiliser les PPA que les cycles futurs du Programme feraient apparaître pour contribuer à la fixation du seuil de pauvreté international, avant même 2030, pour peu qu'elle ait acquis la certitude que les méthodes du Programme se sont nettement stabilisées sur une période correspondant à deux cycles du Programme au minimum.

43. En conséquence, si l'on veut continuer de se servir des PPA pour mesurer le degré de pauvreté, il est indispensable que le Programme se transforme en programme permanent qui produise des séries chronologiques fiables de PPA plutôt que des repères indépendants, en s'appuyant sur une méthodologie solide à même de préserver la comparabilité dans le temps et de garantir une transparence accrue ainsi qu'une meilleure accessibilité des données.

Documents sur les recherches/politiques et médias

44. Les PPA et les données fondamentales issues du Programme sont utilisées par un public qui ne cesse de s'élargir. Les thèmes vont de la comparaison des économies de différents pays et des différentiels du coût de la vie aux recherches portant sur la pauvreté, les inégalités, l'aide sociale et certains indicateurs de croissance économique comme la compétitivité, la productivité, le commerce et les investissements. On trouvera, sur le site web du Programme, une description complète de la façon dont les chercheurs et les médias se sont servis des résultats du Programme de 2011 (www.worldbank.org/data/icp).

VI. Connaissances et activités de sensibilisation

Conférences et séminaires internationaux

45. En 2016, des sessions visant à promouvoir l'utilisation des PPA et à examiner les innovations, se sont tenues dans le cadre de plusieurs conférences et réunions internationales. Le 30 mars 2016, la Banque mondiale a organisé, à Washington, un séminaire sur l'avenir des statistiques des prix et les innovations intervenues en matière de données, de technologie et de méthodes, intitulé « The Future of Price Statistics: Innovations in Data, Technology, and Methods ». Cette réunion a rassemblé de hauts responsables de bureaux nationaux de statistique, du secteur privé et d'organismes internationaux ainsi que d'éminents universitaires, qui ont examiné les moyens de tirer parti des progrès technologiques et des nouvelles sources de données pour produire une gamme élargie de statistiques relatives aux prix qui permette de mieux mesurer l'activité économique.

46. La Conférence annuelle de la Banque sur l'économie du développement s'est tenue les 20 et 21 juin 2016 à Washington sur le thème des données et de l'économie du développement. Dans le discours liminaire, une place importante a été accordée aux utilisations et à l'importance du Programme tandis qu'un document s'appuyant sur des données issues de ce programme et intitulé « Is Living in African Cities Expensive? » a été présenté et examiné à la session portant sur les données et le développement.

47. Un document intitulé « Quality Assurance Procedures for Estimating Purchasing Power Parities » a été présenté lors d'une conférence européenne sur la

qualité et les statistiques officielles qui s'est tenue à Madrid, du 31 mai au 3 juin 2016 en présence de responsables d'organismes statistiques d'Europe et d'ailleurs.

48. Une séance de formation aux parités de pouvoirs d'achat et à leur utilisation pour la mesure de la pauvreté a eu lieu à Washington, le 13 juillet 2016, dans le cadre du programme de formation pratique à la mesure de la pauvreté mis en place par la Banque mondiale. Cette formation de courte durée qui portait notamment sur des détails propres aux PPA et à leur utilisation a été dispensée à des économistes de la Banque mondiale qui s'occupent des questions touchant à la pauvreté.

49. Une séance intitulée « Improving Statistics and Purchasing Power Parities in the Gulf region to Inform Policy Making » s'est tenue, dans le cadre de la 15^e Conférence de l'Association Internationale pour les Statistiques Officielles (AISO) qui a eu lieu à Abou Dhabi du 6 au 8 décembre 2016. Durant cette séance, il a été débattu des efforts en cours visant à améliorer les statistiques en général, et le calcul des PPA en particulier, dans la région du Golfe. On a également examiné les moyens d'utiliser les PPA et leurs applications pour obtenir des informations qui permettent d'améliorer la prise de décisions et la mesure de la pauvreté.

Cyber-cours sur le Programme

50. Un cours en ligne complet portant sur les PPA est en cours d'élaboration. Ce cours, qui fera fond sur les connaissances que les cycles du Programme auront permis d'acquérir, vise à offrir des outils de formation tant à ceux qui établissent des PPA qu'à ceux qui s'en servent. Il est censé traiter un large éventail de questions liées aux parités susmentionnées (concepts, exigences à satisfaire en matière de données, méthodes, calculs, utilisations etc.). Il s'adresse à un vaste public, notamment aux pouvoirs publics, aux organismes internationaux, aux chercheurs, aux étudiants et à tous ceux qui souhaitent se familiariser davantage avec les PPA. Il devrait démarrer en 2017.

Bulletin trimestriel intitulé « ICP Quarterly Update »

51. En 2016, le service mondial dédié au Programme a continué de publier, tous les trimestres, le bulletin intitulé « ICP Quarterly Update ». Cette publication rend compte des séminaires, des ateliers, des données et des travaux de recherche qui ont été rendus publics ainsi que de questions traitées par les médias. Cette publication est disponible sur le site web du Programme (www.worldbank.org/data/icp).

VII. Conclusion

52. La toute dernière décision de la Commission de statistique et l'exécution du plan qui a été élaboré par le Groupe de coordination interorganisations puis approuvé par le Conseil d'administration, constituent un bon moyen d'accélérer la mise en œuvre d'un Programme qui, à compter de 2017, fera office de programme permanent. Cela étant, certains risques à moyen terme persistent. Ils tiennent essentiellement à la psychologie des organismes et pays qui jusqu'ici, tendaient à considérer le Programme comme une partie de leurs programmes réguliers de statistique, et devraient désormais changer d'état d'esprit pour rendre les données plus transparentes comme l'avaient demandé plusieurs utilisateurs de PPA. En conséquence, la Commission est invitée à plaider auprès des pays pour qu'ils veillent à faire du Programme un véritable programme permanent qui soit mieux

intégré à leurs activités en matière de prix et de comptabilité nationale, à accroître le financement national de ce programme, et à faire montre d'une plus grande ouverture.

VIII. Questions à examiner

53. La Commission est priée de :

- a) Faire le point des préparatifs du cycle de 2017 du Programme;
 - b) Prendre acte de la création du cadre de gouvernance du Programme et de ses organes; et
 - c) Approuver la modification qu'il est proposé d'apporter à la composition du Conseil d'administration.
-